



**VAPING INDUSTRY TRADE ASSOCIATION
ASSOCIATION DES REPRÉSENTANTS DE L'INDUSTRIE DU VAPOTAGE**

**LE GOUVERNEMENT DU CANADA PROPOSE DE RENDRE LES PRODUITS À RISQUE RÉDUIT MOINS
EFFICACES PENDANT LA SEMAINE NATIONALE DU TABAC**

OTTAWA, le 20 janvier 2021 – Les produits de vapotage sont largement reconnus par les organismes de réglementation et les principaux organismes de santé comme une solution de rechange nicotinique beaucoup moins nocive que la cigarette. Malgré cela, pendant la Semaine nationale sans fumée, le gouvernement du Canada envisage de réduire de près de 70 % la teneur maximale en nicotine des produits de vapotage. ARIV croit fermement que pour qu'un plus grand nombre de fumeurs adultes puissent transitionner, les produits de vapotage doivent fournir de la nicotine à un niveau suffisamment satisfaisant.

« Le vapotage a aidé des centaines de milliers de fumeurs canadiens adultes à réduire leurs risques lorsqu'ils ne peuvent ou ne veulent pas cesser d'utiliser d'autres méthodes », a déclaré Daniel David, président de ARIV. « Il est très préoccupant que le gouvernement propose de rendre les produits de vapotage moins efficaces comme outil de réduction des méfaits, surtout à un moment où les ventes de cigarettes augmentent à l'échelle nationale », a ajouté David.

Les limites maximales de nicotine au Canada ont été établies en fonction des meilleures données scientifiques disponibles en 2018. Depuis ce temps, le secteur du vapotage a mis sur le marché une gamme de produits conçus pour aider les fumeurs adultes à passer à une méthode de consommation qui, même si elle n'est pas sans danger, « ne dépassera probablement pas 5 % de ceux associés aux produits du tabac fumés » selon le Royal College of Physicians du Royaume-Uni.

Si les nouvelles restrictions proposées et à venir étaient mises en œuvre, la plupart des produits de vapotage actuellement disponibles devraient être retirés du marché. Selon ARIV, cela pourrait avoir pour effet involontaire d'inciter les fumeurs adultes à rester avec les cigarettes ou même à y retourner après leur transition, ainsi que d'accroître les ventes de cigarettes et de nuire considérablement à notre économie.

« La Nouvelle-Écosse, qui a mis en œuvre un plafond de nicotine et une interdiction des saveurs en avril 2020, a enregistré une augmentation importante des ventes de cigarettes légales immédiatement après l'introduction des nouvelles règles », a déclaré Allan Rewak, directeur général de ARIV. « De plus,

la moitié des magasins de vapotage réglementés réservés aux adultes ont fermé dans les semaines suivant la mise en œuvre, ce qui a coûté des centaines d'emplois à la province. Si le Canada suivait cet exemple, les résultats négatifs seraient amplifiés de façon exponentielle », a ajouté Rewak.

ARIV croit que les fumeurs adultes ont besoin d'un accès continu à une gamme de concentrations de nicotine pour les aider à s'éloigner du tabac combustible. Afin d'habiliter les vapoteurs et d'aider l'industrie à participer à la discussion sur les nouvelles teneurs en nicotine proposées, l'association a créé le site web [Réduire Les Risques \(reduirelesrisques.ca\)](http://reduirelesrisques.ca) pour appuyer la participation démocratique à la consultation en cours.

À propos de **ARIV**:

La plus grande association commerciale du Canada représentant les fabricants, les importateurs, les distributeurs et les détaillants de l'industrie, ARIV s'est engagée à travailler avec les intervenants et les gouvernements pour établir et faire respecter la réglementation sur les produits de vapotage au Canada. L'approche de ARIV est fondée sur des preuves crédibles, la science, les faits et la logique. Dans le cadre de ses efforts de croissance responsable et de défense de la catégorie, l'Association s'engage à collaborer avec Santé Canada et d'autres organismes de réglementation afin d'identifier les pratiques exemplaires et d'éclairer l'élaboration de règlements fondés sur des données probantes.

Pour de plus amples renseignements, visitez le www.vitaofcanada.com ou communiquez avec Allan Rewak au (647) 206-1231